

République du Sénégal

Un peuple - Un but - Une foi



**Région de Sédhiou
Département de Bounkiling**

**Plan Triennal
d'Investissement (PTI) du
Département de Bounkiling
2021-2022-2023**

Août 2020

SOMMAIRE

SOMMAIRE	2
INTRODUCTION.....	3
I. PRESENTATION DU DEPARTEMENT.....	4
1.1. Situation géographique	4
1.2. Milieu naturel.....	6
1.2.1. Le climat.....	6
1.2.2. Le relief et les sols	6
1.2.3. Les ressources en eau	6
1.2.4. Les ressources forestières et fauniques	7
1.3. Situation sociodémographique	10
1.3.1. Effectif et structure de la population	10
1.3.2. Ethnies et religions.....	10
1.3.3. Répartition spatiale de la population.....	10
1.3.4. Urbanisme et cadre de vie.....	10
1.3.5. Mouvements de populations, conflits et initiatives de paix.....	11
II. SYNTHESE DU BILAN DIAGNOSTIC.....	12
III. VISION ET ORIENTATIONS STRATEGIQUES.....	13
3.1. Vision.....	13
3.2. Orientations stratégiques	13
IV. ACTIONS RETENUES.....	13

INTRODUCTION

La loi n°2013-10 du 28 décembre 2013 portant Code Général des Collectivités Territoriales a apporté dans le domaine de la décentralisation et du développement local en général un nouveau dynamisme de pilotage des actions de développement territorial et de responsabilisation avancée de l'élu. Cette nouvelle politique de décentralisation ainsi amorcée s'appuie sur les équilibres du territoire, pour booster le développement économique, social et environnemental avec comme conséquences majeures : la communalisation intégrale par l'érection des communautés rurales et des communes d'arrondissement en communes, la suppression de la région en tant que collectivité locale et l'érection du département en collectivité territoriale.

Ainsi, le Département en tant que nouvelle collectivité territoriale est considéré comme un cadre homogène représentatif des potentialités historiques, sociologiques et économiques. Il sera une institution territoriale fédératrice des politiques publiques adressées aux populations à la base, notamment celles des communes d'un même espace sans remettre en cause le principe de non tutelle entre collectivité territoriale.

Aussi, le Département n'a-t-il pas compétence pour promouvoir le développement économique, éducatif, social, sanitaire, culturel et scientifique, une raison suffisante pour élaborer le Plan Départemental de Développement (PDD) et réaliser l'aménagement du territoire dans le respect de l'intégrité, de l'autonomie et des attributions des autres collectivités territoriales.

A ce titre, le Département peut engager des actions complémentaires à celles de l'Etat et des autres collectivités territoriales. C'est pour toutes ces raisons que l'élaboration de ce PDD s'était avérée nécessaire comme le dispose, à ce titre, l'article 314 du code général des collectivités territoriales : « Le département élabore et exécute son plan départemental de développement (PDD) en articulation avec les stratégies et les politiques nationales ».

Consciente des enjeux et de l'importance de ce document de planification de référence, l'ARDS¹ a sollicité l'appui financier de l'Unicef pour appuyer le Département (CT) de Bounkiling dans l'élaboration du PDD. Un Plan Triennal d'Investissement (PTI), élaboré et intégré dans ledit PDD fait l'objet aujourd'hui d'une révision, pour le rendre plus actuel suivant les nouvelles priorités du Département. Laquelle révision a été prise en charge par le Programme National de Développement Local (PNDL).

¹ ARDS : Agence Régionale de Développement de Sédhiou

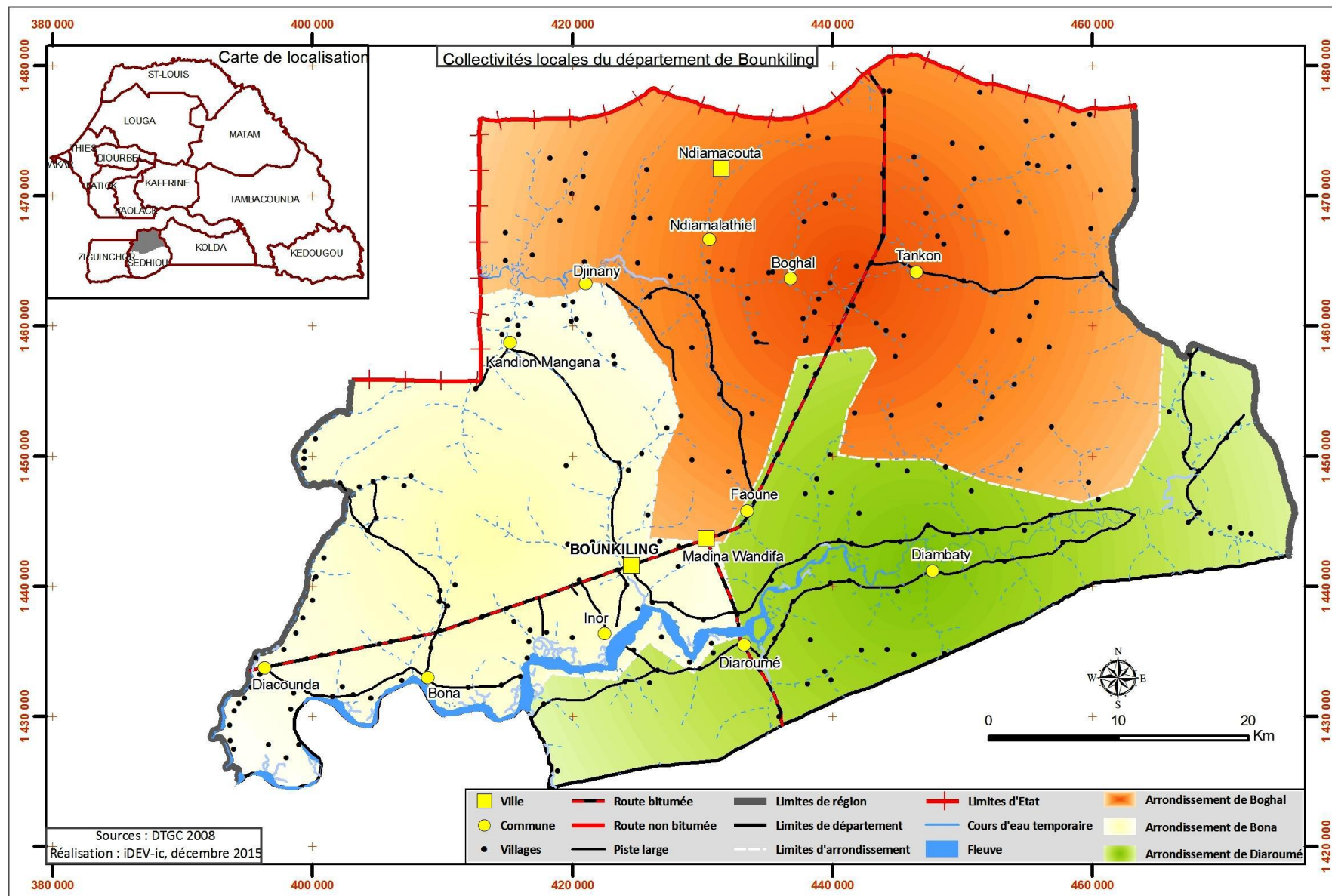
I. PRESENTATION DU DEPARTEMENT

1.1. Situation géographique

Le département de Bounkiling se situe dans l'ancienne région naturelle de la Casamance. Il est limité à l'Est par le département de Médina Yoro Fouta (région de Kolda), à l'Ouest par le département de Bignona (région de Ziguinchor), au Nord par le territoire Gambien et au Sud par le département de Sédhiou. Il couvre une superficie de 2830 km² environ 38,5% du territoire régional.

Le département est subdivisé en quatorze (14) communes : Bona, Boghal, Bounkiling, Diacounda, Diambaty, Diaroumé, Djinany, Faoune, Kandion Mangana, Inor, Madina Wandifa, Ndiamacouta, Ndiamalathiel et Tankon.

Carte sur les Collectivités Territoriales du département de Bounkiling



1.2. Milieu naturel

1.2.1. Le climat

Le climat est de type soudano-guinéen, chaud et humide. Il se caractérise par deux grandes saisons : une saison sèche avec une période de froid qui dure de mi-novembre à Février et une saison des pluies qui s'installe entre Mai et Octobre.

Les vents dominants sont l'harmattan et l'alizé.

Les températures sont relativement élevés (28°C de moyenne annuelle) avec de fortes amplitudes thermiques. On y enregistre deux minima et deux maxima de température. Le premier minimum se situe entre Décembre et Janvier (24°C) avec les incursions d'air froid boréal, le second en Aout-Septembre pendant la période des fortes pluies. Le premier maximum de température le plus important se situe en Mai à la fin de la saison sèche (33°C), l'autre maximum se situe en Octobre à la fin de la saison des pluies (29°C).

Boukiling est dans l'isohyète 600-1350 mm. Même si la pluviométrie observée sur une longue période donne une évolution très fluctuante d'une période à l'autre, la tendance actuelle est à la baisse de la pluviométrie. Ainsi, elle est passée de 1295 mm en 59 jours de pluies pour la période 1951-1980 à 961.8 mm en 61 jours de pluie pendant la dernière décennies 1993-2002 soit une baisse de plus de 25 %.

1.2.2. Le relief et les sols

Le relief de Boukiling est plat avec l'existence par endroit de dépressions propices à la riziculture. Il faut noter que ces quelques zones dépressionnaires qui sont constituées de vallées et de mares sont des poches de rétention d'eaux pluviales. On rencontre principalement deux (02) types de sol :

- les sols Deck-Dior (argileux-sableux) qui sont riches en matières organiques et, présentent de bonnes aptitudes pour l'exploitation des cultures maraîchères, céréalières et arachidières ;
- les sols Deck (argileux et hydro morphes), qui sont riches en éléments minéraux et en matières organiques.

1.2.3. Les ressources en eau

L'hydrographie est principalement constituée :

- du Soungrougou, un affluent de la Casamance qui arrose la zone de Kandialon et sert de frontière naturelle entre la Commune de Boukiling et celles de Diaroumé et de Bona au Sud ;
- des affluents et bolongs issus du fleuve Gambie qui s'infiltrant dans les secteurs de Kandion Mangana et Djinany au Nord ;
- des mares temporaires et quelques bas-fonds inondables en hivernage. Le déficit pluviométrique persistant au cours de ces dernières années a réduit considérablement les disponibilités en eau de surface et a provoqué l'avancée de la langue salée dans les rizières.

La nappe phréatique est exploitée presque dans tous les villages pour l'approvisionnement en eau à usage domestique au moyen des puits. Elle se situe, en moyenne entre 10 mètres (dans les bas-fonds) à 30 mètres de profondeur (au niveau des plateaux) avec des variations saisonnières.

1.2.4. Les ressources forestières et fauniques

De même que tous les territoires du Sud, le département de Bounkiling a de fortes potentialités naturelles.

Avec une légère pente vers le Soungrougrou, le relief relativement plat parsemé de bas fonds aux sols très fertiles offre de grandes possibilités pour l'agriculture, la foresterie et le pastoralisme. Les sols ferrugineux ou ferrallitiques couvrent la majeure partie du département et sont favorables à la culture de céréales et de l'arachide ; les sols argilo limoneux sur les pentes des vallées domaines de prédilection des palmeraies, de l'arboriculture et du maraîchage et les sols hydro morphes au bas des pentes favorables à la riziculture.

Par contre, ce capital est menacé par l'ensablement des vallées et des cours d'eau, aggravé par l'absence d'aménagement, et d'ouvrages de protection contre les érosions. La formation forestière est constituée principalement de combustible (charbon et bois de chauffe), le bois d'oeuvre, le bois de service et les produits de cueillette.

Le domaine forestier a connu une évolution négative. Ainsi, la forêt dense claire, la mangrove, la savane arborée ou arbustive en déclin, laissant la place à de hautes herbes, ont disparu du département. Il a été noté la baisse des produits forestiers non ligneux (madd, huile de palme, gomme arabique).

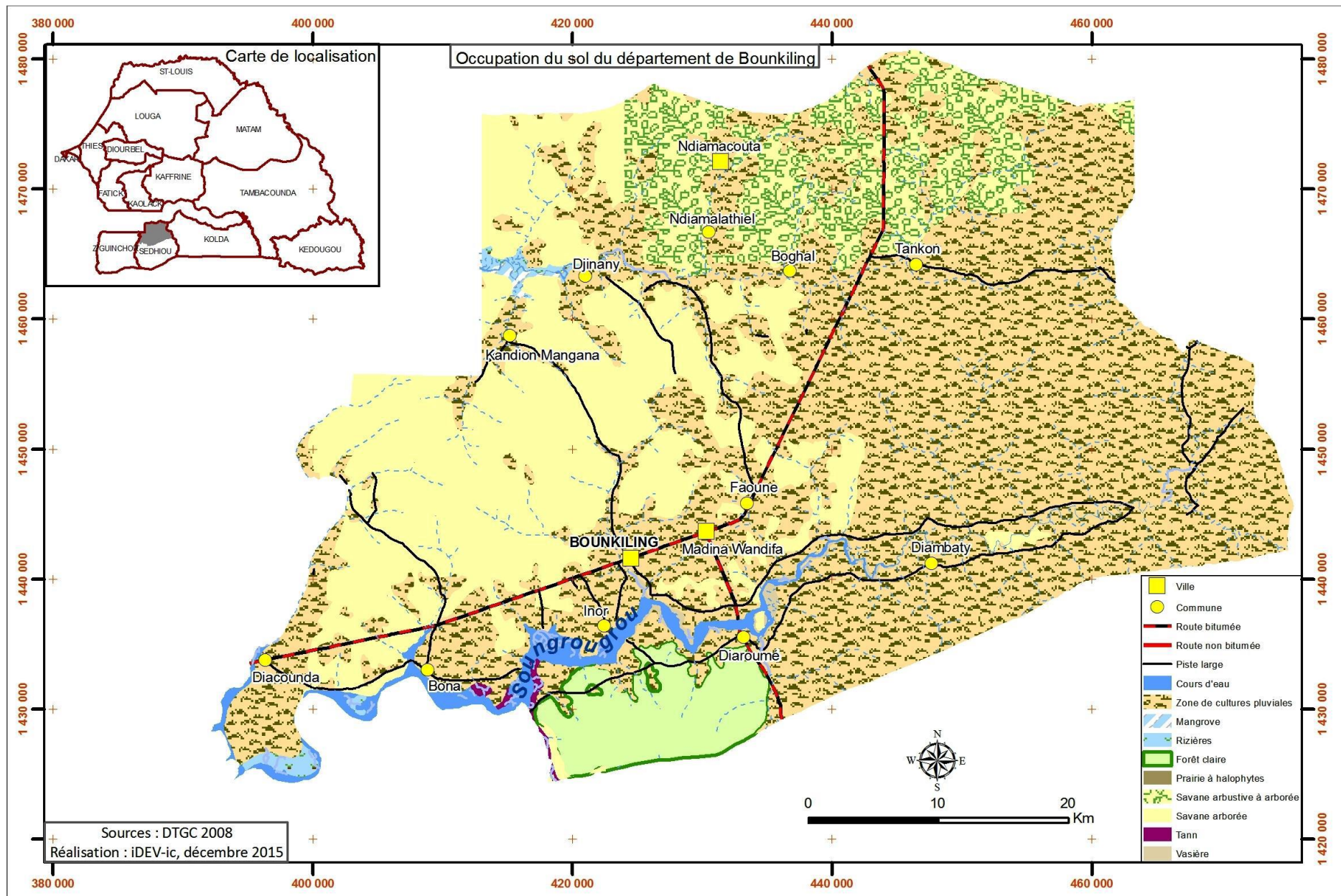
L'environnement est dans une dynamique de dégradation et le manque de politique concertée axée sur la gestion des ressources naturelles risque d'aggraver cette tendance.

L'activité cynégétique cible l'ensemble des zones où la chasse est autorisée, telles les zones amodiées. La faune ; riche et variée est présente partout sur le territoire. Les formations forestières constituent l'habitat naturel de cette faune abandonnée dont la préservation a nécessité la création de plusieurs zones amodiées. La faune a suivi la même tendance dépressive que son habitat naturel marqué par la forte présence de l'homme. L'insécurité alimentaire due à l'assèchement rapide des points d'eau et aussi leur raréfaction ont favorisé la disparition de certains mammifères.

Des hectares de forêt sont en train d'être décimés par une exploitation anarchique et incontrôlée, la porosité des frontières et l'absence de mécanismes effectifs de co-régulation, favorise la surexploitation et l'acheminement clandestinement du bois vers la Gambie. Tout cela nécessite l'appropriation de l'environnement naturel par les populations, qui devraient en être les premières protectrices. L'autre défi relève de la gouvernance locale et interpelle le cadre institutionnel mis en place. Certes, la région dispose d'un Plan d'Action Environnemental Régional, mais l'exécution de celui-ci nécessite un niveau de concertation et des mécanismes de consultation et de co-initiative non encore effectifs.

Même si le capital naturel du département demeure encore important, dans beaucoup de domaines et à plusieurs endroits du territoire départemental, le niveau de dégradation des ressources naturelles est assez avancé et a amorcé des dynamiques de dégénérescence, pouvant s'alimenter mutuellement, et capables, à long terme, de causer la perte définitive de pans entiers du patrimoine naturel départemental. Ces actions d'aménagement devront concerner le classement de

nouvelles formations forestières, l'extension et l'ouverture de nouvelles zones amodiées, la mise en oeuvre de programmes de régénération des sols et de protection des vallées. En soutien à ces interventions, il s'agira aussi de corriger, par la formation, la sensibilisation et la régulation, les pratiques anthropiques mal planifiées et inadaptées (défrichement abusif, feux de brousse, exploitation clandestine).



1.3. Situation sociodémographique

1.3.1. Effectif et structure de la population

La population est de 145 569 habitants soit 32 % de la région de Sédhiou (452 994 hts) et une densité de 51 hts au km² contre 65 hts au km² au niveau national. Cependant il faudrait noter que la population d'hommes (74150) est beaucoup plus nombreuse que celle des femmes (71419) soit un taux de masculinité de 1,04.

1.3.2. Ethnies et religions

Ce département est habité par une mosaïque de groupements humains composée de Mandingues, Peulhs, Diola, Ouolof, Mancagne, Manjacques, Balante, Baïnounk et Sérères. Les différentes religions (islam, christianisme et animisme) et les principales confréries (tidianisme, mouridisme et khadria) vivent en parfaite harmonie.

1.3.3. Répartition spatiale de la population

Sur le plan répartition de la population, la zone rurale représente 82,3% de la population départementale contre 17,3% vivant en zone urbaine. Dans les deux zones, la population masculine est légèrement supérieure à celle des femmes.

Tableau sur les statistiques de la Population en 2015 des collectivités territoriales du département

Communes	Homme	Femme	Population
Boukiling	3361	3055	6416
Madina Wandifa	6298	5907	12205
Ndiamacouta	3632	3547	7179
Arrondissement de Bona			
Bona	4525	4309	8833
Diacounda	3800	3605	7405
Inor	4414	4220	8633
Kandion Mangana	848	786	1635
Arrondissement de Boghal			
Boghal	6344	6208	12251
Tankon	10546	10154	20700
Djinany	1908	1755	3663
Ndiamalathiel	7388	7300	14688
Arrondissement de Diaroumé			
Diaroumé	9188	8739	17927
Diambaty	4987	5287	10274
Faoune	6911	6549	13460
Total Département de Boukiling	74 150	71 419	145 569

Source : RGPHAE 2013, Projections ANSD

1.3.4. Urbanisme et cadre de vie

Boukiling fait encore partie des terroirs faiblement urbanisés avec un taux d'urbanisation de 17,7 %. Mais le phénomène de l'exode rural a tendance à s'amplifier et contribue à l'expansion des villes comme Madina Wandifa qui s'étendent très rapidement.

Ainsi, les lotissements, l'installation de réseaux d'assainissement, l'adduction d'eau potable et l'électrification ne suivent pas le rythme d'urbanisation. Il existe

un décalage énorme entre l'offre et la demande de parcelles loties. Cette situation engendre de nombreux problèmes de pression démographique (occupation de zones non loties) et d'hygiène publique.

L'amélioration de l'habitat et du cadre de vie bute sur les faibles niveaux des habitants et sur la faiblesse des investissements publics.

1.3.5. Mouvements de populations, conflits et initiatives de paix

Le flux migratoire dans le département est assez important car sa position stratégique offre un espace socioéconomique dont les activités sont nombreuses et variées. D'une part, une grande partie de la population commerçante du carrefour habite les villages environnants. La plupart de ces populations, à défaut de se loger à Madina Wandifa ou Diaroumé, y passe leurs journées avant de regagner leur localité le soir.

D'autre part, les habitants du département, pour des raisons diverses, se déplacent vers d'autres localités. Il s'agit en premier lieu de Bounkiling, lieu d'implantation des services départementaux et du poste de santé amélioré où exerce le médecin chef du district. Bounkiling abrite aussi le lycée qui accueille un nombre important d'élèves habitant Madina Wandifa. Sédhiou, chef lieu de région, représente le second pôle de migration.

Sur un rayon plus élargi, les mouvements les plus fréquents se font vers Kaolack, Banjul et Dakar. Ces espaces économiques sont le lieu d'approvisionnement de divers produits de commerce qui sont écoulés par l'importante population commerçante au sein du département.

Dans le chapitre des conflits, il reste logique que celui armé qui perdure en Casamance depuis plus de vingt (20) ans affecte les populations. La psychose reste toujours vive car Madina Wandifa a eu à subir des attaques mortelles avant l'installation du cantonnement militaire. Avec cette présence militaire, le département semble sécurisé même si les populations sont de temps à autre affectées par les braquages et autres exactions menés sur la Transgambienne et dans les villages de la région.

Au-delà de ce conflit armé, d'autres conflits naissent au sein même du département. Celui portant sur le foncier en est le plus important. Il aura opposé les Conseils Municipaux à une bonne partie des propriétaires terriens qui s'opposent au projet de lotissement. Ce conflit encore latent à ce jour représente une menace pour la stabilité sociale des communes. Les conflits éleveurs – cultivateurs sont aussi très fréquents surtout en saison des pluies. Les facteurs induisant la forte fréquence de ces heurts sont l'exploitation forestière non contrôlée, la pratique de l'élevage extensif, la non protection des surfaces cultivées et surtout le manque d'aire de pâturage et de parcours de bétail.

Toutefois, des stratégies de conciliation ont été développées par certains Conseils Municipaux ou des institutions opérant dans le département. Il s'agit de Conseils des Sages et de Comités de Paix, mis en place par l'autorité pour mener les médiations idoines afin d'assurer une paix durable au sein des populations. Il existe aussi un Comité de Paix installé par l'ONG World Vision et une Cellule d'Alerte, de Paix et de Prévention des Conflits institué par l'ANRAC. Ces structures œuvrent toutes dans la mise en place d'initiatives de prévention et de pérennisation de la paix sociale, condition sine qua none de la bonne tenue des activités socioéconomiques dans la commune.

II. SYNTHÈSE DU BILAN DIAGNOSTIC

Suite aux restitutions/validations du diagnostic participatif du département aux instances représentatives telles que la CPE et le Conseil Départemental, le Département se présente comme suit en termes de forces et de faiblesses majeures :

Tableau de synthèse du bilan diagnostic

Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> ➤ la position géographique (position carrefour sur la Transgambienne) ; ➤ la diversité ethnique, religieuse et culturelle ; ➤ la forte organisation des ressources humaines en OCB ; ➤ la présence de compétences et de capacités ; ➤ l'intensité du trafic routier ; ➤ le dynamisme de la population ; ➤ le pôle d'attraction scolaire ; ➤ le commerce comme AGR pour les femmes ; ➤ le climat favorable à l'agriculture et à l'élevage. 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ l'insuffisance des ressources financières ; ➤ les conflits fonciers ; ➤ le déficit de communication et de sensibilisation des populations sur les affaires publiques ; ➤ le manque de formation des conseillers ; ➤ l'insuffisance d'urbanisation des communes ; ➤ La difficulté d'accès aux crédits ; ➤ l'absence de certains services techniques ; ➤ la faiblesse de la coopération décentralisée ; ➤ l'insuffisance de financement des femmes ; ➤ l'insuffisance des infrastructures socio économiques de base (écoles, et forages etc.) ; ➤ l'analphabétisme des femmes ; ➤ le potentiel du fleuve non valorisé ; ➤ l'enclavement interne ; ➤ l'insuffisance d'unités agro-industrielles ; ➤ l'absence de réserves foncières ; ➤ l'insuffisance d'infrastructures sanitaires et de personnel qualifié ; ➤ l'insuffisance de centre socioéducatif pour les femmes ; ➤ l'insuffisance de réseau de canalisation des eaux de pluies ; ➤ le problème de gestion des ordures ménagères ; ➤ la porosité de la frontière ; ➤ l'existence de quartiers non structurés ; ➤ la dégradation des ressources naturelles ; ➤ la pauvreté des ménages ; ➤ Faiblesse de la coopération décentralisée

III. VISION ET ORIENTATIONS STRATEGIQUES

3.1. Vision

Prenant en considération la situation économique du département et les aspirations des populations, les représentants des différents acteurs ont avancé des idées d'une vision d'ensemble dont les mots clé sont : **« une collectivité territoriale forte et dynamique, pour un développement harmonieux et durable à travers une bonne gestion des affaires publiques, un épanouissement des populations, une concertation, un développement des ressources humaines appuyé par des formations de qualité, une solidarité, une répartition équitable des richesses, une égalité de chances, un développement de la coopération et du partenariat, d'ici à 2021 ».**

3.2. Orientations stratégiques

Cette vision qui s'intègre à la vision d'un Sénégal émergent déclinée dans le PSE (2015-2035) doit absolument être soutenue par le développement des ressources humaines et celui des initiatives privées. Sous ce registre, la réussite de ce plan doit être portée par un **investissement massif, au titre du développement du capital humain et des infrastructures, de la création des richesses fondée sur le potentiel naturel énorme du département, de la création d'emplois pour les jeunes filles et garçons, de la promotion d'un tourisme intégré et durable, de l'aménagement de l'habitat et du cadre de vie, de la lutte contre l'insécurité alimentaire et la malnutrition, de la satisfaction des besoins essentiels, etc.**

IV. ACTIONS RETENUES

DOMAINES	ACTIONS	LOCALISATION	BUDGET (EN MILLIERS)			
			2021	2022	2023	TOTAL
Secteurs sociaux						
SANTE	Construire et équiper 6 maternités ;	2 maternités par arrondissement ;	120 000	120 000	120 000	360 000
	Renforcer en équipements sanitaires le district	Boukiling	10 000	10 000	10 000	30 000
	Organiser deux journées de consultation gratuite	Département	10 000		10 000	20 000
EDUCATION	Construire et équiper 30 salles de classe	10 salles par arrondissement	67 000	67 000	67 000	201 000
	Construire et équiper 6 blocs administratifs	2 blocs par arrondissement	20 000	20 000	20 000	60 000
	Achever les travaux de construction et équipement du Centre polyvalent multi métier	Madina Wandifa	20 000	50 000	30 000	100 000
HYDRAULIQUE	Construire 3 forages équipés de château d'eau 200m3/20 m chacun	1 forage par Arrondissement	120 000	120 000	120 000	360 000
	Foncer 10 puits hydrauliques dans les zones non desservies par les réseaux d'adduction d'eau potable	4 dans l'arrondissement de Diaroumé ; 4 arrondissement de Bogal et 2 arrondissement de Bona	32 000	32 000	12 000	76 000
	Foncer 10 puits pastoraux	4 dans le Kabada ; 4 dans le Sonkodou et 2 Fogny	38 000	38 000	19 000	95 000
ASSAINISSEMENT	Promouvoir la réalisation de 1200 latrines familiales;	400 latrines par arrondissement	100 000	100 000	100 000	300 000
	Réaliser 30 édicules publics	10 édicules par arrondissement	45 000	45 000	45 000	135 000
ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE	Construire et équiper 2 campements villageois	1 par Arrondissement		30 000	30 000	60 000
	Reconstruire et équiper une garnison (PM ²)	Inor				0
	Aménager une pépinière végétale	Commune de Kandion	20 000			20 000

² Pour Mémoire

DOMAINES	ACTIONS	LOCALISATION	BUDGET (EN MILLIERS)			
			2021	2022	2023	TOTAL
	départementale	Mangana				
	Equiper 9 Comités de lutte contre les feux de brousse et de surveillance des ressources naturelles	3 comités inter villageois par Arrondissement	6 000	3 000	3 000	12 000
SPORT-JEUNESSE	Réaliser deux parcours sportifs (PM)	Département				
Sous-total secteurs sociaux			608 000	635 000	586 000	1 829 000
Secteurs économiques						
AGRICULTURE	Aménager 9 (neuf) nouveaux blocs maraichers ;	3 blocs par Arrondissement (Diaroumé, Boghal et Bona);	39 000	39 000	39 000	117 000
	Construire et équiper une unité de conservation et de transformations des produits locaux	Diacounda			20 000	20 000
	construire et équiper 20 unités de transformation de céréales	10 arrondissement Boghal ; 5 arrondissement Diaroumé ; 5 arrondissement Bona	50 000	25 000	25 000	100 000
	former les acteurs locaux dans les activités génératrices de revenu	Département	1 000		1 000	2 000
ELEVAGE	Construire et équiper 1 étable moderne	Département		38 610		38 610
	Installer une unité de transformation du lait	Madina Wandifa		10 000		10 000
PECHE	Construire 10 étangs piscicoles (PM)	5 dans la commune de Diacounda, 5 dans la commune de Inor				0
	réhabiliter 3 étangs piscicoles	Diaroumé	500	500	500	1 500
FORESTERIE	construire et équiper une unité de transformation de produits forestiers non ligneux	Département		10 000		10 000
Sous-total secteurs			90 500	123 110	85 500	299 110

DOMAINES	ACTIONS	LOCALISATION	BUDGET (EN MILLIERS)			
			2021	2022	2023	TOTAL
économiques						
Secteurs d'appui à la production						
COMMERCE ET ARTISANAT	organiser une foire départementale	Boukiling	10 000		10 000	20 000
TRANSPORT ET COMMUNICATION	Réaliser 100 km de pistes latéritiques	Kandiadiou-Nioroky (par Inor et Bona); Kandiadiou-Dialambéré	1000	1 000	1000	3 000
CULTURE	organiser un festival culturel (PM)	Boukiling				0
Sous-total secteurs d'appui à la production			11 000	1 000	11 000	23 000
Gouvernance						
	renforcer les capacités des commissions techniques	Boukiling	1 000	1 000	1 000	3 000
Sous-total Gouvernance			1 000	1 000	1 000	3 000
Total PTI			710 500	760 110	683 500	2 154 110

Le coût total estimé du Plan Triennal d'Investissement (PTI) du Département de Boukiling est deux milliards cent cinquante quatre millions cent dix milles (2.154.110.000) francs CFA.